

Séance publique du 27 novembre 2000

Délibération n° 2000-5946

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Saint Fons

objet : **Acquisition d'un immeuble situé 1, rue Louis Girardet et appartenant aux consorts Ghariani**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon envisage d'acquérir un immeuble constitué par une parcelle de terrain supportant un bâtiment R + 2 cédé libre ainsi qu'une partie de la réserve de 20 mètres carrés cédée occupée, le tout situé 1, rue Louis Girardet à Saint Fons et appartenant aux consorts Ghariani.

Cette parcelle, d'une superficie de 446 mètres carrés environ, à détacher d'une propriété de plus grande étendue cadastrée sous le numéro 369 de la section AE, est destinée à la création de la voie nouvelle V 14.

Aux termes du compromis qui est présenté, la communauté urbaine de Lyon achèterait ledit immeuble au prix de 600 000 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ce compromis.

2° - Autorise monsieur le président à :

- a) - le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir,
- b) - déposer un permis de démolir sur le bâtiment R + 2 et la réserve.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0386.

4° - Les frais en résultant ,s'élevant à 12 800 F, seront prélevés sur les crédits prévus au titre des autorisations de programme pour l'exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,